

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES du 1^{er} au 8 décembre 2022

**Pour le Service public,
la défense des personnels
et de nos métiers,
je vote FSU !**



► FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ◀
avec les syndicats de la FSU

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

Voter  c'est voter 
F.S.U.



VOTER : un enjeu démocratique



L'édito

Sophie Vénétitay

Professeure de SES au lycée Rosa Parks de Montgeron, elle est aussi secrétaire générale nationale du SNES-FSU.

Une élection, quelle élection ? Vous avez peut-être l'impression d'une tâche qui s'ajoute dans la course contre la montre de la fin du 1^{er} trimestre. Et pourtant... En participant aux élections professionnelles, vous désignerez vos représentantes et représentants dans des instances qui ont un lien direct avec votre quotidien : votre carrière, vos droits, vos conditions de travail, les moyens dans votre

établissement... Dans une année scolaire, vous aurez forcément affaire à l'une de ces instances et donc besoin des élu·es de la FSU. Mais les enjeux de ces élections vont bien au-delà de votre quotidien.

Elles vont vous permettre de faire entendre votre voix. Vous vous demandez parfois comment agir au-delà des grèves et manifestations ? Voter aux élections professionnelles est un moyen de poursuivre les actions engagées depuis plusieurs mois. Vous voulez vous faire entendre sur la question des salaires et de l'avenir de notre système éducatif : votez pour la FSU. Chaque voix qui se portera sur la FSU confortera notre place de première fédération dans l'Éducation nationale et donnera de la force à notre projet : des personnels revalorisés et respectés dans une École émancipatrice. Chaque voix va compter, votre voix va compter : une FSU majoritaire, largement en tête, avec de très nombreuses voix, c'est aussi l'assurance de pouvoir s'asseoir face au Ministre, face à la Rectrice avec l'appui de milliers de collègues, avec un rapport de force favorable et donc la capacité à peser face au pouvoir pour gagner.

Par ailleurs, ces élections se tiennent dans un contexte bien particulier : placées en début de quinquennat, elles vont dessiner le paysage syndical pour les quatre prochaines années. Or, le projet éducatif d'Emmanuel Macron est connu : pacte, collège, lycée, redéfinition des métiers... toutes les annonces font sens et tracent les contours d'un Service public d'Éducation affaibli avec des personnels sous-payés. Participer en nombre à ces élections et voter pour la FSU c'est envoyer un signal très clair au Ministre : dire clairement notre refus d'une École au rabais et rappeler que les personnels sont déterminés à ne pas se laisser malmener. C'est dire à travers les urnes que nous portons une toute autre ambition pour l'École. Les résultats seront scrutés de près rue de Grenelle et du côté du Rectorat !

Ces élections sont un temps fort de la démocratie sociale : par son vote, chacun peut la faire vivre. S'abstenir c'est s'affaiblir et laisser votre voix à l'Administration. Agissez pour vos droits, votre quotidien et votre avenir professionnel, ne laissez pas passer l'opportunité de vous faire entendre : votez pour la FSU !



Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU

Présentation des instances

Le CSA

Le CSA (Comité Social d'Administration) remplace les anciens CT. Au niveau académique, il discute d'éléments déterminants en matière de politique éducative et de gestion des personnels :

- préparation de rentrée : carte des formations, DHG, évolution des postes, moyens de vie scolaire ;
- lignes directrices de gestion qui déterminent la gestion des carrières mais aussi le mouvement des personnels ;
- égalité professionnelle femmes/hommes ;
- plan de formation ;
- application académique des politiques ministérielles.

Largement majoritaires, vos élu·es FSU, par leur expertise et leur connaissance du terrain, y interpellent systématiquement l'Administration pour obtenir des avancées mais aussi dénoncer les conséquences d'une politique éducative qui n'est pas la hauteur des besoins.

Votez et faites voter au CSA pour les listes FSU afin que votre voix soit entendue !

Geneviève Royer

La CAPA

CAPA Second degré : le SNES-FSU agit pour vous !

La loi Fonction Publique de 2019 ne laisse la main aux CAPA que sur les questions individuelles (disciplinaires, refus de titularisation, recours suite aux rendez-vous de carrière ou sur des décisions défavorables), tout en réduisant drastiquement le nombre d'élus (une CAPA unique Second degré remplacera en 2023 les CAPA par corps).

Le SNES-FSU, majoritaire aux précédentes élections et fort de son expertise, continue de faire vivre ces instances qu'il a toujours pleinement investies pour défendre les droits des personnels, améliorer nos conditions de travail et faire entendre les revendications de la Profession.

Pour être représenté·es efficacement par un collectif d'élus à l'image de la diversité de nos professions, pour nous donner du poids dans les négociations, votez FSU !

Maud Ruelle-Personnaz

Les Formations spécialisées

Le CHSCT devient Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail : rien ne se perd, tout se transforme !

Installé tardivement dans la Fonction publique en 2010, le CHSCT est une instance essentielle qui aborde les questions d'hygiène, sécurité et conditions de travail pour les personnels. Les militant·es FSU ont engrangé expérience et maîtrise sur ces questions.

Au sein de la FS-SSCT, les élu·es FSU continueront à informer les personnels sur les outils à leur disposition (registres obligatoires, protection fonctionnelle, imputabilité au service...), dénoncer les effets sur la santé au travail des décisions ministérielles et des réformes (DHG en baisse, fermetures de classes, postes supprimés, heures supplémentaires en augmentation...) et ils interviendront en instance avec un seul but : **obtenir de meilleures conditions de travail pour les personnels !**

Fabien Le Duigou



Les CCP

Les CCP (Commissions Consultatives Paritaires) traitent des problèmes individuels que peuvent rencontrer les AED, les AESH et les personnels non-titulaires (enseignants, CPE, PsyÉN).

Dans ces instances, nos élu·es vous accompagnent pour faire respecter vos droits et améliorer vos conditions de travail : temps de travail, formation, démissions... Ils accompagnent également les collègues lors des conseils de discipline.

Pour être représenté·es efficacement et bénéficier d'un accompagnement de qualité : votez FSU !

Julien Madaule

Au quotidien, l'action des élu·es

CTSD

Défense des DHG et des postes : la FSU à la pointe du combat dans les instances

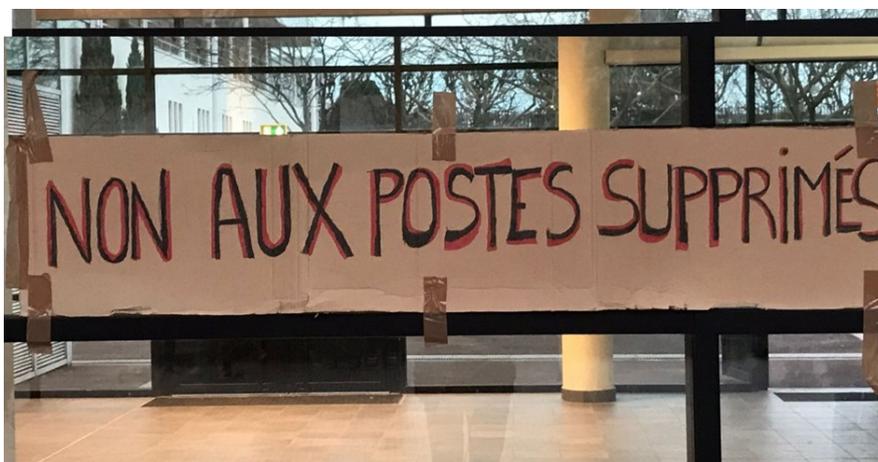
Année après année, le Gouvernement fait le choix inacceptable de supprimer des postes, et donc de réduire les dotations horaires globales des collèges et lycées. Les conséquences sont néfastes pour les élèves comme pour les personnels : des classes toujours plus chargées, des doubléments abandonnés, des options sacrifiées et une charge de travail

toujours plus importante. Dès l'instance départementale terminée, les représentants du SNES-FSU qui y siègent informent, via la section locale, les collègues du montant de la DHG de leur établissement, répondent à leur question et les accompagnent pour exiger de l'Administration des moyens à la hauteur des besoins.

La FSU, à travers le SNES-FSU, est alors présente lors des mobilisations, fait remonter l'expression et la mobilisation des personnels de l'établissement à la Direction Académique et les accompagne en audience pour obtenir des

abondements de DHG. Et cela permet des victoires chaque année ! En instance départementale, les élu·es de la FSU sont les seul·es à intervenir pour tous les établissements, que ce soit pour exiger plus de moyens ou pour faire annuler des suppressions de postes. **Voter et faire voter FSU, c'est permettre la poursuite de ce travail en Comité Social académique et départemental au service de l'ensemble des collègues et de la défense d'un Service public d'Éducation de qualité !**

Marian Petitfils et Laurene Thibault



Suite à la mobilisation des personnels et aux interventions de la FSU en instance départementale, le Collège Blériot de Levallois (92) a obtenu un abondement de sa DHG de 29 heures par rapport au projet initial.

CHSCT

Lutter contre la précarité

Le CHSCT est précieux : c'est la seule instance qui s'intéresse uniquement aux personnels. L'an passé, dans l'Essonne, le CHSCT a mis en lumière les conditions de travail de personnels trop souvent oubliés : les AED et les AESH.

Une enquête montre combien la souffrance au travail des AED pourrait être traitée avec plus de moyens. L'avis voté à l'unanimité par les représentants après cette enquête fait peser sur l'Administration une lourde responsabilité : plus personne ne peut ignorer la difficulté des

conditions d'exercice des AED, ni l'insuffisance des dotations justifiées par un barème déconnecté du terrain. La FSU, à l'initiative de cette demande d'enquête, a participé activement aux visites et entretiens pour ensuite défendre avec force les situations des établissements en CTSD.

Plusieurs grèves ont eu lieu l'année dernière pour dénoncer la situation des AESH, qui ont contraint le Ministère à ouvrir des discussions sur les salaires. Ces avancées témoignent de l'importance des mobilisations dans la construction d'un rapport de force. C'est dans ce contexte que le CHSCTD 91 a entendu six AESH venues témoigner de leurs conditions

de travail. Chacune a révélé avec précision les difficultés qu'elle rencontre au quotidien sur le terrain. Ces témoignages ont donné lieu au vote d'un avis et de préconisations en matière de santé et de sécurité au travail.

Plus que jamais, prenons conscience de l'importance des instances qui se font l'écho des réalités que vivent les personnels. Cette parole est la seule façon de faire sortir l'Administration de sa surdité et de son déni. La FSU poursuivra ces actions dans les FS, départementales et académiques.

Yelena Susic

SNES et FSU dans les instances

CCP

La FSU se bat pour les personnels non-titulaires enseignants, CPE et PsyÉN

Vous renouvelez vos représentants tous les 4 ans lors des élections professionnelles. Vos élu·es FSU siègent en CCP pour garantir un examen contradictoire en cas de procédure disciplinaire et défendre des personnels trop souvent victimes d'erreurs de gestion et d'appréciation de l'Administration.

La FSU s'emploie aussi à faire des CCP une véritable instance de dialogue social entre le Rectorat employeur et les représentant·es des personnels non-titulaires. Vos élu·es FSU sont en effet les seuls à demander systématiquement l'ajout à l'ordre du jour des nombreux problèmes de gestion et de conditions de travail. Le Rectorat est alors tenu de rendre des comptes, mais aussi de

proposer des solutions permettant d'améliorer la gestion des personnels non-titulaires. C'est ainsi suite à nos interventions pour dénoncer depuis 2019 les très nombreux oublis de progressions indiciaires et d'accès au CDI, que le Rectorat a fini par recourir enfin, en mars dernier, à un outil de gestion permettant notamment de quantifier en temps réel l'ancienneté des collègues et d'y corréliser le bénéfice des droits aux dates échues.



Pour toutes ces raisons, votez massivement pour la FSU !

Vos élu·es auront toute légitimité pour défendre vos droits et en obtenir de nouveaux.

Sur le terrain, vos élu·es assurent également des permanences syndicales par mail et téléphone, ce qui étaye constamment leurs revendications auprès du Rectorat mais permet aussi de soutenir vos démarches avec efficacité.

Sylvie Humbert

J'en étais privée, mais après 1 an d'attente, grâce à vous, j'ai obtenu mon CDI !

Je ne pensais plus pouvoir faire corriger mon indice depuis tant d'années : c'est chose faite, merci !

CAPA

Pour obtenir une appréciation cohérente avec votre valeur professionnelle, faites confiance à vos représentant·es SNES-FSU en CAP !

Le SNES-FSU est présent pour accompagner les collègues tout au long des différentes phases de contestation :

- publications et réunions pour informer,
- conseils à chaque étape du recours,
- étude approfondie des dossiers de chaque collègue ayant saisi la CAP,
- intervention systématique en CAP pour défendre chaque recours.

Trop souvent, il ressort de l'étude des dossiers un déni de reconnaissance de l'investissement des personnels et des décalages flagrants entre items renseignés et avis littéraux conduisant à un avis final insincère. Les élu·es commissaires paritaires exigent donc sa révision.

Le SNES-FSU a montré que les CAP sont utiles aux collègues puisque,

depuis 2019, 77% des recours ont abouti pour les certifié·es et 67% pour les agrégé·es par exemple. Ainsi, l'Institution a dû reconnaître à sa juste valeur le travail des personnels qui avaient fait un recours auprès de la CAP. Les collègues ne doivent donc pas hésiter à faire un recours, même si ces démarches sont chronophages et décourageantes pour les personnels qui doivent encore justifier la qualité de leur travail.

Le SNES-FSU continuera d'accompagner les collègues dans leurs démarches, de défendre une évaluation formatrice, objective et sincère, exempte de quotas et déconnectée de la carrière et de revendiquer une carrière pouvant être parcourue par tous sans obstacle de grade et à un rythme unifié le plus favorable.

Marine Ochando

RDV de carrière

L'action du SNES-FSU en CAP, vue par les collègues

Certifié·es
77% d'avis réévalués en 4 ans

Agrégé·es
67% d'avis réévalués en 4 ans

“ Mon appréciation finale a été modifiée grâce à votre intervention. Je tiens à vous redire un grand Merci pour m'avoir accompagnée, encouragée et défendue dans cette fastidieuse démarche de recours.”

“Je n'aurais pas osé faire cette démarche sans vous. Un grand merci.”

snés FSU

Élections professionnelles

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION



Antoine Tardy



Claudine Bezol



Geneviève Royer

Au niveau académique

1. Antoine TARDY - certifié de mathématiques - Collège Léon Blum, Villiers-le-Bel - 95
2. Claudine BEZOL - agrégée de mathématiques - Lycée Alexandre Dumas, Saint-Cloud - 92
3. Pauline CANER-CHABRAN - professeure des écoles - École maternelle Gathelot, Clamart - 92
4. Geneviève ROYER - agrégée d'histoire-géographie - Lycée Richelieu, Rueil-Malmaison - 92
5. Bastien DESCHAMPS - professeur des écoles - École élémentaire Paul Raoult, Les Mureaux - 78
6. Ruth RIEUX - PLP maths-physique-chimie - Lycée Vassily Kandinsky, Neuilly-sur-Seine - 92
7. François KAMINSKA - adjoint-gestionnaire - Collège Albert Camus, Bois-Colombes - 92
8. Patricia BRAIVE - infirmière scolaire - Collège Jean Moulin, Saint-Michel-sur-Orge - 91
9. Jérôme LE CAM - professeur d'EPS - Collège Léon Blum, Villepreux - 78
10. Eleonor GOMEZ GAUBIAC - professeure des écoles - École maternelle Minerve, Viry-Châtillon - 91
11. Albine CAILLIÉ - assistante de service social - DSDEN du Val-d'Oise, Cergy - 95
12. Maud RUELLE-PERSONNAZ - agrégée d'allemand - Lycée d'hôtellerie, Guyancourt - 78
13. Nathalie BELLIARD - professeure des écoles - Circonscription de Sannois - 95
14. Mélanie PELTIER - agrégée d'EPS - Collège La Mare aux Saules, Coignières - 78
15. Delphine ROMAGNY - agrégée d'anglais - Lycée Léonard de Vinci, St-Germain-en-Laye - 78
16. Myriam MAUTOUCHET - IA-IPR de physique-chimie - Rectorat de Versailles - 78
17. Murielle ÉTANCELIN - attachée gestionnaire - Lycée Julie-Victoire Daubié, Argenteuil - 95
18. Fabienne ROUVRAIS PASQUIER - professeure des écoles - École élémentaire Henri Poincaré - 92
19. Olivier GUYON - PLP maths-physique-chimie - Lycée Antoine Lavoisier, Porcheville - 78
20. Marine OCHANDO - certifiée de physique-chimie - Collège Louis Pasteur, Longjumeau - 91



Maud Ruelle-Personnaz



Delphine Romagny



Marine Ochando

Au niveau départemental

78

Delphine ROMAGNY
Amandine MASSET-BELISARDI
Etienne BROCHARD
Fabien LE DUIGOU



Amandine Masset-Belisardi



Fabien Le Duigou

92

Lucie CHAMPENOIS
Mickaël BOUALY
Marian PETITFILS
Laurène THIBAUT



Marian Petitfils



Laurène Thibault

91

Patrice ALLIO
Camille MORISOT
Christophe RANDOING
Yelena SUSIC



Patrice Allio



Camille Morisot

95

Christophe LUCAS
Margot PETIT-BREUILH
François CREVOT



Christophe Lucas



Margot Petit-Breuilh

FORMATION SPÉCIALISÉE - SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Au niveau académique

Yelena SUSIC - agrégée de lettres modernes - Lycée Clément Ader, Athis-Mons - 91
Bruno MARÉCHAL - professeur d'EPS - Collège Youri Gagarine, Trappes - 78
Nathalie ANDRIEUX HENNEQUIN - assistante de service social - DSDEN, Guyancourt - 78
Jean-François FUSTEC - professeur des écoles - École Julie Daubie, Milly-la-Forêt - 91
Sylvain RIVIER - adjoint administratif - Lycée Sonia Delaunay, Villepreux - 78
Marie CHARDONNET - certifiée de lettres modernes - Collège Rosa Parks, Villabé - 91
Ludovic NOUVEAU - professeur des écoles - École Les apprentis sorciers, Cheptainville - 91
Laurence RICHARD - infirmière scolaire - Collège Catherine de Vivonne, Rambouillet - 78
Véronique LIGER - PLP maths-physique-chimie - Lycée Paul Langevin, Ste-Geneviève-des-Bois - 91
Loïc SANCHEZ - CPE - Lycée Lakanal, Sceaux - 92



Yelena Susic



Marie Chardonnet



Loïc Sanchez



Clarisse Stoven



Antoni Munoz

Au niveau départemental

Alain ERCKER - CPE - Lycée Jean Rostand, Mantes-la-Jolie - 78
Yelena SUSIC - agrégée de lettres modernes - Lycée Clément Ader, Athis-Mons - 91
Marie CHARDONNET - certifiée de lettres modernes - Collège Rosa Parks, Villabé - 91
Clarisse STOVEN - certifiée de SVT - Lycée Lakanal, Sceaux - 92
Antoni MUNOZ - certifié d'espagnol - Collège Jean Moulin, Chaville - 92
Philémon WINTERGERST - certifié de physique-chimie - Lycée Jean Perrin, St-Ouen l'Aumône - 95
François CREVOT - certifié de SES - Lycée Camille Claudel, Vauréal - 95
Andjela PAJAZETOVIC - certifiée d'espagnol - Collège Paul Vaillant-Couturier, Argenteuil - 95
Dominique OUDOT - certifié d'histoire-géographie - Lycée Camille Claudel, Vauréal - 95



Dominique Oudot

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE

1. Maud RUELLE-PERSONNAZ - agrégée d'allemand - Lycée d'hôtellerie, Guyancourt - 78
2. Bruno MARÉCHAL - professeur d'EPS - Collège Youri Gagarine, Trappes - 78
3. Marie CHARDONNET - certifiée de lettres modernes - Collège Rosa Parks, Villabé - 91
4. Marine OCHANDO - certifiée de physique-chimie - Collège Louis Pasteur, Longjumeau - 91
5. Dominique BOUILLAUD - PLP lettres-histoire - Lycée Léopold Sédar Senghor, Magnanville - 78
6. Romain ROUZAUD - agrégé de mathématiques - Lycée Camille Saint-Saëns, Deuil-La Barre - 95
7. Christel GIROUD - professeure d'EPS - Lycée Gustave Eiffel, Rueil-Malmaison - 92
8. Clarisse LAPRUGNE - certifiée d'anglais - Collège Weiler, Montgeron - 91
9. Aude ROME - PsyÉN-EDO - CIO, Boulogne-Billancourt - 92
10. Loïc SANCHEZ - CPE - Lycée Lakanal, Sceaux - 92
11. Heike ROMOTH - agrégée d'allemand - Université Évry-Val d'Essonne - 91
12. Hervé CHAUVIN - agrégé d'histoire-géographie - Lycée Gustave Monod, Enghien-les-Bains - 95
13. Hélène NGASSAM MBANDOU - PsyÉN-EDA - École élémentaire Carnot, Colombes - 92
14. Martina ERBARTH - agrégée d'allemand - Collège de Clagny, Versailles - 78
15. Jean-François GAY - certifié d'histoire-géographie - Lycée Newton-ENREA, Clichy - 92
16. Maud ISTRIA - professeure d'EPS - Lycée Louis Blériot, Trappes - 78
17. Catherine DEMERLIAC - agrégée d'histoire-géographie - Collège Paul Vaillant-Couturier, Argenteuil - 95
18. Laure BOUHEDJA - agrégée de physique-chimie - Collège Blaise Pascal, Villemonais-sur-Orge - 91
19. Pierre-Aimé AGNEL - certifié de mathématiques - Collège Paul Eluard, Guyancourt - 78
20. Camille FRANK - certifiée d'histoire-géographie - Lycée Plaine de Neauphle, Trappes - 78
21. Emmanuelle PERRET - professeure d'EPS - Collège Blaise Pascal, Villemonais-sur-Orge - 91
22. Rafikha BETTAYEB - PLP maths-physique-chimie - Lycée de Prony, Asnières-sur-Seine - 92
23. Cécile MONGLOY - CPE - Lycée Van Gogh, Ermont - 95
24. Laurent BOIRON - certifié d'histoire-géographie - Collège Voltaire, Sannois - 95
25. Sophie LAMBERT - agrégée de lettres modernes - Lycée L'Essouriau, Les Ulis - 91
26. David QUANDALLE - certifié de technologie - Collège Pierre de Ronsard, Montmorency - 95
27. Sylvain QUIRION - professeur d'EPS - Collège François Truffaut, Gonesse - 95
28. Ouarda BENKHANOUCHE - CPE - Lycée Jean Rostand, Mantes-la-Jolie - 78
29. Murielle DASSONVILLE - certifiée d'histoire-géographie - Lycée Jules Ferry, Conflans-Ste-Honorine - 78
30. Christophe RANDOING - certifié de mathématiques - Collège Les Gâtines-René Cassin, Savigny/Orge - 91
31. Sophie BOURSE - certifiée d'anglais - Université Évry-Val d'Essonne - 91
32. Isabelle TOURTIER LE FUR - certifiée de physique-chimie - Lycée Hoche, Versailles - 78
33. Jocelyn BEURIER - professeur d'EPS - Collège Jean-Baptiste Clément, Colombes - 92
34. Lucie CHAMPENOIS - agrégée d'histoire-géographie - Lycée Paul Langevin, Suresnes - 92
35. Corinne PERIER - agrégée d'EPS - Lycée Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes - 91
36. Gérald BOUTEILLÉ - certifié de STMS - Lycée Fernand et Nadia Léger, Argenteuil - 95
37. Geneviève ROYER - agrégée d'histoire-géographie - Lycée Richelieu, Rueil-Malmaison - 92
38. Frédéric LESNE - certifié de physique-chimie - Lycée Marie Curie, Versailles - 78



Romain Rouzaud



Clarisse Laprugne



Aude Rome



Hervé Chauvin



Martina Erbarth



Jean-François Gay



Catherine Demerliac



Pierre-Aimé Agnel



Laure Bouhedja



Cécile Mongloy



Laurent Boiron



Sophie Lambert



David Quandalle



Christophe Randoing



Isabelle Tourtier Le Fur



Gérald Bouteillé

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

CCP contractuels d'enseignement, d'éducation et d'orientation

Sylvie HUMBERT - histoire-géographie
Rémy DARRIEULAT - documentation
Julien MADAULE - CPE
Yann LE TALLEC - SES



Sylvie Humbert



Julien Madaule

CCP des AED et AESH

Laurence PAVADE - AESH
Lycée Camille Claudel, Vauréal - 95
Guillem GROSJEAN - AED
Collège Hoche, Versailles - 78



Laurence Pavade



Guillem Grosjean



**Pour nos salaires
Pour nos métiers**

Votre voix compte

Du 1^{er} au 8 décembre, votez FSU pour donner de la force à notre projet : des personnels revalorisés, confortés et respectés.

S'abstenir, c'est s'affaiblir !

#JeVoteFSU



Le SNES et la FSU : engagés pour

Batailler en CDEN pour de meilleures conditions de travail et d'études

Le CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) réunit des représentants de parents d'élèves, des élus politiques (maires, conseillers départementaux), des représentants des organisations syndicales mais aussi le préfet et le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) pour aborder les points suivants :

→ **Sectorisation ou création de collèges** : les élu·es du SNES et de la FSU 95 sont intervenu·es très régulièrement afin d'obtenir la construction de collèges dans notre

département qui voit sa démographie augmenter depuis plusieurs années (Argenteuil, Villiers-le-Bel, Fosses...). Nos élu·es analysent et argumentent grâce à la connaissance du terrain, en particulier quand des sectorisations sont prévues par le Conseil Départemental. Ils interviennent en particulier pour que soit prises en compte la mixité scolaire et les conditions de travail des personnels.

→ **Budgets des collèges** : la FSU dénonce la baisse des moyens alloués aux établissements, les budgets écrêtés par choix politiques et qui ne sont pas



à la hauteur des enjeux.

→ **Dotations horaires des collèges, moyens de surveillance** sont également évoqués en CDEN.

→ **Durant ces dernières années, la FSU est aussi intervenue lors des CDEN pour dénoncer l'externalisation du nettoyage des établissements** qui entraîne le remplacement des agents de la collectivité par des sociétés privées.

En lien avec les militant·es des autres syndicats qui composent la FSU (SNUipp, SNEP) et qui siègent à nos côtés, les élu·es SNES-FSU se battent dans chaque CDEN pour obtenir de meilleures conditions de travail pour les personnels et des conditions d'étude dignes pour les élèves.

Dominique Oudot

Décrypter, convaincre et mobiliser pour gagner !

Depuis les élections professionnelles de 2018, l'École et les services publics subissent des attaques incessantes. Dans ce contexte, le SNES et la FSU sont là pour décrypter les projets délétères pour nos professions et le système éducatif, pour lutter contre leur mise en œuvre et en empêcher les effets dévastateurs, pour obtenir des avancées pour nos conditions de travail, pour impulser les mobilisations

et les rendre visibles, pour convaincre de leur nécessité.

Présent·es non seulement dans les instances, mais aussi dans les établissements aux côtés des collèges, dans les réunions et stages syndicaux, dans la rue, et toujours plus visibles dans les médias et les réseaux sociaux, les militant·es du SNES-FSU ont rendu incontestables et incontournables les revendications de la Profession.

Le combat pour la revalorisation salariale et l'amélioration des conditions de travail et contre la réforme des retraites, est à cet égard

emblématique. La légitimité de nos revendications, portées par l'argumentaire du SNES-FSU, est désormais une évidence, y compris pour l'opinion : augmenter nos salaires et nos pensions, améliorer nos conditions de travail est vital pour l'attractivité de la Profession, donc pour la qualité du Service public d'éducation et pour nos conditions de travail.

Pour soutenir ce combat, renforcer sa légitimité et pour gagner, pas une voix ne devra manquer à la FSU !

Maud Ruelle-Personnaz



Le SNES-FSU a réussi ces dernières années à être de plus en plus présent dans les médias, notamment à travers sa secrétaire générale Sophie Vénétiat, afin de faire avancer les revendications de la Profession dans l'opinion publique.

Le Service public et les personnels

La formation syndicale au service de nos luttes

Le SNES-FSU Versailles propose depuis des années une offre de formation d'une grande richesse. Quand les stages départementaux, animés par les S2, se concentrent sur les moyens d'action locale (agir en CA, créer une section syndicale, bien préparer sa rentrée), les stages et réunions académiques traitent des questions d'emploi, de carrière et de mobilité. C'est cette variété qui fait la force de notre organisation qui rassemble de nombreux militants experts de leur sujet. Toutes et tous travaillent à maintenir ce programme chaque année pour vous permettre de mettre en débat nos conditions de travail et de recréer du collectif par l'action syndicale.

C'est dans cette logique qu'a voulu s'inscrire la section départementale de l'Essonne en organisant une journée de formation inédite le mardi 18 octobre à la Maison des Syndicats à Évry. Trois stages avaient lieu ce jour-là, qui réunissaient des catégories différentes de personnels : animer un S1, droits des personnels AED, droits



des personnels AESH. La matinée a permis de regrouper autour d'un café l'ensemble des participant·es, qui ont pu partager leur vision des métiers, leurs inquiétudes sur l'actualité, leurs espoirs et leurs idées de luttes. Forts de ces premiers échanges sur notre système éducatif, ils ont pu se répartir dans trois salles l'après-midi pour poser des questions spécifiques sur leurs statuts, sur leurs établissements et sur les moyens d'action pour les

défendre. Ces trois stages ont fédéré des collègues d'horizons différents, que la plupart de nos chefs s'efforcent farouchement de diviser par des pratiques douteuses de management.

Avec le SNES et la FSU, continuons donc de nous former sans relâche pour affirmer notre solidarité !

Patrice Allio



Pour une école émancipatrice et une société plus juste

Dans l'action du SNES-FSU, syndicat de transformation sociale, la démocratisation de l'École est un enjeu prioritaire. C'est une des conditions nécessaires pour une société plus juste.

La défense de ce principe nous amène à combattre les politiques menées ces dernières décennies dans l'Éducation. En effet si la massification du Second degré est un fait, la démocratisation, quant à elle, est loin d'être atteinte. Pire, les réformes successives, tant du collège que des trois voies du lycées (général, technologique et professionnel) ont encore accentué les inégalités. Les modalités d'accès au supérieur illustrent bien, Parcoursup constituant un véritable outil de tri social. Ces réformes, catastrophiques pour la démocratisation et l'Éducation nationale, sont guidées par les politiques d'austérité budgétaire. En effet c'est bien la suppression massive de moyens d'enseignement ces dernières années qui a dégradé les

conditions d'enseignement et d'études, notamment en conduisant à augmenter le nombre d'élèves par classe.

Démocratiser l'École, lutter contre les difficultés sociales et scolaire nécessite du temps enseignant-par élève dans le groupe classe.

Pour une École luttant contre le déterminisme social, il faut des moyens humains mais aussi une remise à plat des réformes qui ont affaibli le Second degré. C'est ce pour quoi le SNES-FSU milite, en mettant la démocratisation de l'École au centre de son projet, de ses mandats et de son action.

Antoine Tardy

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

Comment voter ?

- **Avant tout** : activation de la messagerie professionnelle en @ac-versailles.fr.
- **Dès maintenant** : si ce n'est déjà fait, ouvrir l'espace électeur sur le portail élections : <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>
 - identifiant = adresse académique en @ac-versailles.fr
 - lien unique envoyé sur l'adresse académique
 - création du **MOT de PASSE ELECTEUR**, à mémoriser pour le vote + choix de la question défini à mémoriser (en cas de perte du mot de passe et/ou du code de vote).

N.B. Les professions de foi et les listes de candidats sont disponibles sur le portail Élections et doivent être affichées dans tous les établissements. **La FSU est présente pour chaque scrutin !**

- **Entre le 15 et le 25 novembre** : récupération de **la notice de vote** sur laquelle figure **le CODE DE VOTE** : entre le 15 et le 25 novembre, dans votre établissement, en main propre, contre signature. À conserver précieusement !

- **Entre le jeudi 1^{er} décembre 8h00 et le jeudi 8 décembre 17h00** :
JE VOTE FSU !

→ accès au portail Elections à partir de n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

→ pour voter, j'ai besoin de mon **CODE DE VOTE** et du **MOT de PASSE ELECTEUR**.

N.B. En cas de perte ou d'oubli une procédure de réassort est possible.



Tous les liens et toutes les informations indispensables sur notre site [versailles.snes.edu](https://www.versailles.snes.edu) / rubrique « Élections professionnelles 2022 »



<https://r.snes.edu/VERelecpro22>

Il y a plusieurs scrutins, n'en oubliez pas !

	CAPA	CAPN	CCP	CSA Académique	CSA MEN	Nombre total de votes à exprimer
TITULAIRES (certifié·es, agrégé·es, CPE, PsyÉN)						4
STAGIAIRES						2
CONTRACTUELS (enseignant·es, CPE, PsyÉN, AED, AP, AESH)						3

: voter et faire voter FSU !

Assistance

Un problème ?
Une question ?
Un dysfonctionnement ?

Contactez-nous à :
infos@versailles.snes.edu
ou par téléphone ou sms
au **07 55 62 39 84**.

Assistance du Rectorat
01 30 83 49 87

(du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00)

ou

Plateforme d'assistance Cariina
via le portail Ariane / Aide et
assistance 24h/24

Messagerie académique

L'utilisation de la messagerie académique est indispensable pour voter !

Vous accédez à votre messagerie professionnelle par le site du Rectorat de Versailles :

messagerie.ac-versailles.fr/iwc

Sauf exception et si vous ne les avez pas modifiés vous-même, les identifiant et mot de passe sont les mêmes que pour accéder à l'prof :

→ Identifiant = initiale du prénom + nom

Exemple pour Juliette MARTINEAU, l'identifiant sera :
jmartineau

→ Mot de passe = NUMEN (si vous l'avez oublié, le secrétariat de votre établissement doit vous le communiquer).

Toutes les informations sur notre site :

<https://r.snes.edu/VERboitepro>

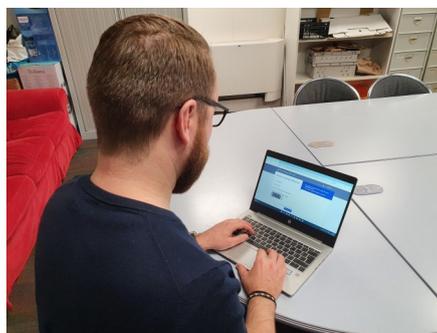


ATTENTION

**N'attendez pas la dernière
minute pour voter.**

**Votez FSU
dès le jeudi 1^{er} décembre !**

Et parlez-en à vos collègues !



À vos côtés,

pour gagner.

Voter, un enjeu démocratique

Le choix du Ministère de maintenir le vote électronique pour les élections professionnelles malgré un effondrement de la participation depuis 2011 est une atteinte à la démocratie et révèle une volonté d'amoinrir le rôle des organisations syndicales et des élus.

Rappel : Depuis 2011, le vote électronique a entraîné de nombreux problèmes techniques empêchant des milliers d'électeurs de prendre part au vote. Du fait de la complexité du dispositif et d'une campagne réduite à minima, la participation s'est effondrée passant de 62 % en 2008 à 38,5 % en 2011, 41 % en 2014 et 42% en 2018.

Depuis 2011, le SNES-FSU n'a cessé de se battre pour obtenir des améliorations, tant du point de vue de l'ergonomie que de la sécurité. Chaque voix va compter, ne nous laissons pas dissuader par la procédure imposée !

Ces élections sont un temps fort de la démocratie sociale : par son vote, chacun peut la faire vivre. S'abstenir c'est s'affaiblir et laisser sa voix à l'Administration.

Agissons pour nos droits, notre quotidien et notre avenir professionnel. Ne laissons pas passer cette occasion de nous faire entendre : votons pour la FSU et parlons-en autour de nous pour faire voter FSU ! Ensemble, mobilisons-nous pour faire entendre notre voix !

Votons FSU !



Le SNES-FSU à vos côtés

Vie de l'établissement, problèmes locaux, CA, HMIS...

Pour toutes ces questions, contactez votre section départementale (S2) :

Yvelines :

✉ snes78@versailles.snes.edu - ☎ 07 56 85 58 96

Essonne :

✉ snes91@versailles.snes.edu - ☎ 06 88 98 42 14

Hauts-de-Seine :

✉ snes92@versailles.snes.edu - ☎ 07 60 40 31 66

Val d'Oise :

✉ snes95@versailles.snes.edu - ☎ 06 07 42 37 74

Mutation, carrière, salaires, catégories, stagiaires...

Pour toutes ces questions, contactez la section académique (S3) :

Mutation, carrière, salaire... :

✉ s3ver@snes.edu - ☎ 01 41 24 80 56

Stagiaires, concours... : edm@versailles.snes.edu

Collège, DNB... : colleges@versailles.snes.edu

Lycée, bac... : lycee@versailles.snes.edu

Contractuels : nontit@versailles.snes.edu

CPE : cpe@versailles.snes.edu

PsyÉN : psyen@versailles.snes.edu

AED : aed@versailles.snes.edu

AESH : aesh@versailles.snes.edu



SOMMAIRE

- p. 2 : Voter : un enjeu démocratique
- p. 3 : Présentation des instances
- p. 4-5 : Au quotidien, l'action des élu·es SNES et FSU dans les instances
- p. 6-7 : Nos candidat·es
- p. 8-9 : Le SNES et la FSU : engagés pour le Service public et les personnels
- p. 10-11 : Du 1^{er} au 8 décembre 2022 : voter et faire voter FSU !
- p. 12 : Le SNES-FSU à vos côtés

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Du 1^{er} au 8 décembre 2022



Voter



c'est voter **snes**

▶ FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ◀
avec les syndicats de la FSU

SNES Versailles – N° de Commission Paritaire 1126 S08041 – N° ISSN 12689874
– Bimestriel – Prix de vente 2 euros - Abonnement 12 euros – Édité par section académique du SNES de Versailles – Syndicat National des Enseignements du Second degré – 3, rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil Cedex – Tél. : 01 41 24 80 56 – Directrice de publication Marie Chardonnet – Imprimé par L.Imprime, 20-22 rue des frères Lumière 93330 Neuilly sur Marne –